

# Les citoyens de Saint-Sauveur veulent un nouveau plan de restauration qui respecte l'intérêt de la majorité

par Benoit ROUTHIER

Le comité des citoyens de Saint-Sauveur s'oppose au programme de restauration et d'aménagement du quartier proposé par la ville parce qu'il ne tient pas compte de la capacité de payer des habitants actuels.

L'organisme s'oppose encore au projet d'élargissement du boulevard Charest, ce qui aura comme conséquence une augmentation de la circulation de transit dans le quartier. Le comité des citoyens dénonce l'inaction des autorités municipales face à la déficience du transport en commun actuel.

La même opposition se dresse face à l'aménagement des berges de la rivière Saint-Charles parce qu'il provoquerait la perte d'emplois et de logements pour les habitants actuels.

Le comité des citoyens de Saint-Sauveur a fait connaître cette position, hier soir, lors d'une réunion d'information sur le projet de restauration du quartier.

Le comité n'en est pas pour autant

pour le statu quo. Il aurait fallu cependant que la proposition d'intervention de la ville dans le quartier se présente avec un ensemble de garanties qui assurent une protection pour les habitants.

Le comité dit dans un mémoire qui a été distribué dans la salle qu'il a déjà présenté une série de propositions concernant les programmes de restauration de Saint-Sauveur Sud et qu'elles sont restées lettre morte pour la ville.

"Nous demandons pour Saint-Sauveur Nord de nouvelles garanties, est-il écrit dans le mémoire, qui exigeraient de la ville beaucoup plus d'audace qu'elle n'a manifestée jusqu'ici et un engagement plus sérieux face aux intérêts de la majorité des citoyens du quartier."

L'organisme, se fiant à l'expérience, doute que sa présentation aux autorités municipales des conditions minimales d'une restauration pour les citoyens soit bien reçue. "Mais nous les exprimons quand même pour montrer à la population qu'une restaura-

tion répondant à ses intérêts serait possible si Québec était dirigée par des administrateurs soucieux des intérêts de toute la population et non d'une petite minorité".

Le comité des citoyens de Saint-Sauveur réclame de la ville un nouveau programme de restauration incluant l'ensemble des garanties qu'il exige.

### Les garanties

En attendant une réforme de la taxation, un gel des taxes pourrait s'étendre sur une période de cinq ans suivi d'un rattrapage réparti sur cinq autres années. Une telle mesure a déjà été appliquée pour le lotissement de nouveaux quartiers et lors de fusions municipales.

L'organisme rappelle que la ville a accordé en 1974 une remise de taxes de \$204,000 à la Société du village de l'Anse à qui d'ailleurs la ville avait cédé pour \$1 un terrain acquis de la compagnie Paquet au coût de \$300,000.

"Si la ville accorde de tels privilèges à une grosse société mont-réale, elle doit accorder les mêmes

droits aux citoyens", dit-on dans le mémoire.

Par ailleurs, la restauration entraînera une hausse du prix des logements. La ville peut intervenir pour freiner les hausses de loyer. Ainsi dans le contrat qu'elle signe avec un propriétaire désireux d'obtenir une subvention à la restauration, elle peut inclure une clause qui engage le propriétaire à ne pas augmenter le prix du loyer sans avoir au préalable obtenu une autorisation de la ville.

Une autre mesure, l'allocation au logement, pourrait limiter les hausses de loyer.

### Transport en commun

Pour aménager la ville en fonction de l'homme, et non de l'automobile, il n'y a qu'un moyen: le transport en commun. Alors la ville pourrait transférer au transport en commun tous les investissements prévus pour la construction et le réaménagement des autoroutes dans le centre-ville. Plusieurs actions peuvent être entreprises pour diminuer la circulation automobile: mise en place d'un réseau de

corridors réservés pour autobus (projet qui dort à l'hôtel de ville); diminution des tarifs du transport en commun; aménagement de stationnements à l'extérieur du centre-ville reliés par un service d'autobus; un contrôle des stationnements dans le centre-ville. En même temps, on verrait à mettre en place un service de transport en commun efficace et rapide...

### Les berges de la Saint-Charles

La ville doit encore éviter "le massacre" dans l'aménagement des berges de la Saint-Charles et conserver ces espaces pour les citoyens de Saint-Sauveur. D'abord, il s'agit de conserver toutes les maisons qui peuvent être restaurées particulièrement dans Notre-Dame-de-Pitié et Sacré-Coeur. Cela signifie que la ville ne laissera pas les terrains "à la voracité des spéculateurs". Comme sur l'ensemble du territoire, le règlement de zonage devrait limiter la hauteur des édifices à trois étages et demi.

Le comité des citoyens de Saint-Sauveur s'oppose de plus au démantèlement des entreprises industrielles pour éviter que ce quartier devienne

un dortoir. Un règlement de zonage devrait limiter les fonctions industrielles et commerciales à l'espace occupé actuellement.

### Acheter des résidences

Puisque la restauration nécessitera du logement, le mémoire du comité des citoyens de Saint-Sauveur suggère à la ville d'acheter quelques maisons et de les faire servir au logement temporaire.

Dans les cas de démolition, il faudrait s'assurer que personne ne sera chassé de son logement tant qu'on ne lui aura pas prévu un nouveau logement à coût équivalent.

Puis la ville pourrait, au lieu de construire de nouveaux logements, acquérir des propriétés, les restaurer et les louer aux citoyens délogés.

"Enfin, a fait remarquer le mémoire, il est grand temps que l'échelle de calcul du loyer dans les logements municipaux soit révisée pour éviter de défavoriser les travailleurs à faible revenu."

## Une trentaine de prêtres dans "le combat pour la justice"

Une trentaine de prêtres dénonceront à leur tour, demain, le projet de restauration du quartier Saint-Sauveur tel que conçu par les autorités municipales de Québec.

L'un d'eux, l'abbé Robert Sylvain, a invité hier soir une assemblée de plus de 200 citoyens convoquée par le Comité des citoyens de Saint-Sauveur, à se préparer à livrer un combat qui n'est pas "un combat ordinaire, mais un combat pour la justice".

Ces quelque 30 prêtres présenteront un mémoire au comité consultatif de la ville de Québec par le truchement du Conseil régional de pastorale de la basse ville.

M. Sylvain a invité toute la population de Saint-Sauveur à se regrouper, à remuer l'opinion publique et à "bousculer la tranquillité des fonctionnaires."

Il a laissé entendre qu'il y a des possibilités pour la ville de Québec de faire la restauration du quartier "selon les intérêts des gens du milieu."

### L'enjeu véritable

M. Sylvain a déclaré que l'important dans toute cette question de restauration était de connaître l'enjeu véritable du projet de la Ville. Cherche-t-il les intérêts des gens du quartier? Est-il conçu pour et en fonction du citoyen ordinaire, à commencer par le plus pauvre? Ou est-il plutôt une affaire de rentabilité? La volonté de la Ville est-elle de renflouer le trésor municipal? Veut-elle attirer dans ce quartier une population plus riche? Si ce n'est pas le cas, pourquoi alors n'inscrit-elle pas toutes les garanties que la population réclame?

Interroger les autorités municipales là-dessus, d'ajouter M. Sylvain,

c'est être sérieux et "si nous charrions ce soir, qu'on ne se contente pas de nous le dire, qu'on nous le prouve".

Depuis septembre dernier plusieurs comités travaillent pour étudier les différentes garanties réclamées dans les mémoires nombreux qui seront présentés au comité consultatif de la Ville.

Le mémoire que le Comité des citoyens de Saint-Sauveur a dévoilé hier soir quant à lui représente une centaine d'heures de travail et a été élaboré à partir du travail d'un comité d'habitation composé d'une douzaine de membres, lequel comité a travaillé à partir d'une consultation de la population.

Hier, ils étaient 200 à dire que Saint-Sauveur était leur quartier, qu'ils l'aimaient et que la restauration devra permettre "au plus petit d'y rester".



Le Soleil, Fortunat Marcoux

"Je suis libéral mais je n'ai pas les mains liées. Si le gouvernement ne prend pas ses responsabilités, je le dénoncerai et je démissionnerai." (M. Georges-Henri Cloutier)

## Le maire de Black Lake ne se sent pas lié par sa nomination politique

par Fortunat MARCOUX du bureau du Soleil

THETFORD MINES — Même s'il est de notoriété publique qu'il est un partisan libéral, et qu'il a obtenu l'appui du député libéral provincial du comté de Frontenac, M. Henri-C. Lecours, dans sa nomination récente au poste de coordonnateur spécial de l'action du gouvernement québécois dans la région de Thetford Mines pour aider la population à faire face à la situation particulière qu'il est connu, M. Georges-Henri Cloutier, de Black Lake, se sent libre de toute attache politique et ne se gênera pas pour dénoncer le gouvernement Bourassa si celui-ci ne prend pas ses responsabilités.

"Je n'ai pas les mains liées", a-t-il affirmé, hier, au cours d'un interview accordée au SOLEIL alors qu'il prenait officiellement possession de ses bureaux dans l'hôtel de ville de Thetford.

C'est précisément pour pouvoir exercer cette indépendance politique, a-t-il expliqué, qu'il sera rattaché directement au ministère du Conseil exécutif. Le premier ministre, M. Robert Bourassa, lui a promis des coupées franches, et de lui ouvrir toutes grandes les portes de tous les ministères. Il doit, d'ailleurs, émettre une directive aux différents ministères les enjoignant à collaborer étroitement avec M. Cloutier et à porter une attention immédiate aux dossiers que ce dernier leur soumettra.

M. Cloutier reconnaît qu'il a accepté de lourdes responsabilités et qu'une tâche difficile l'attend. Il entre en fonction au moment où la situation économique dans la région de Thetford s'est détériorée sensiblement au cours des dernières semaines. Il admet que le poste de coordonnateur aurait dû être créé il y a au moins deux mois.

M. Cloutier a accepté un mandat d'une durée de 18 mois, soit jusqu'au 1er septembre 1976. Il touchera une rémunération annuelle de \$22,000. Son travail achevé, il retournera dans l'enseignement à la commission scolaire régionale de l'Amiante.

Agé de 39 ans, M. Cloutier a toujours été très actif dans les domaines des affaires publiques, de l'éducation, des loisirs et de l'économie dans la région de l'Amiante. Il fut défait à un congrès de nomination du parti libéral lors de l'élection fédérale de 1965.

Elu conseiller municipal à Black Lake en 1970, il devint maire de cette ville en 1974. Actuellement, il est l'âme dirigeante d'un projet de formation d'un commissariat industriel régional.

### Dossiers prioritaires

Si M. Cloutier aime relever des défis, il sera servi à souhait. Au départ, il doit consacrer toutes ses énergies pour sauver de la faillite le manufacturier de maisons mobiles, roulottes et tentes-roulottes Bellevue Inc., industrie qui payait annuelle-

ment plus de \$3 millions en salaires à 500 employés.

M. Cloutier cherche à intéresser la Société de développement industriel ou la Société générale de financement à devenir actionnaire dans l'entreprise.

Autre projet que le coordonnateur considère urgent, est l'agrandissement du Cegep de Thetford. Les plans et devis sont achevés mais le gouvernement tarde à libérer les \$16 millions nécessaires.

Concernant la fermeture de l'usine de moteurs Sno Jet, M. Cloutier craint qu'elle soit définitive, au grand dé-

sespoir des 450 employés. Il verrait d'un bon oeil que les installations servent à la transformation de produits de l'amiante. Il s'occupera de ce dossier dès que le cas de Bellevue Inc. sera réglé.

Il y a aussi la reconstruction de l'usine de traitement de l'amiante de la mine King Beaver, incendiée le 8 décembre dernier, dont dépendent 500 emplois.

M. Cloutier doute que la compagnie Asbestos Corporation Ltd reconstruise les installations. Néanmoins, il réclamera l'intervention de l'appareil gouvernemental dans ce dossier.

## A Sept-Iles, pas de fête populaire pour un "pirate"

par Gilles OUELLET du bureau du Soleil

SEPT-ILES — Un vent du nord joue dans la neige folle tombée ces dernières heures; du vieux quai, où le clapotis habituel de la mer se mêle au bruit des morceaux de glaces se frappant entre eux en heurtant le mur du quai, on aperçoit difficilement les îles, au fond de la baie. La brume a déjà pris place pour voir venir, avant les citoyens, le cargo vedette "The Answer".

Même si l'on attend avec un brin d'orgueil bien justifié le retour du navire qui a tellement fait parler de lui depuis une semaine, on continue à vivre à Sept-Iles. La venue prochaine du cargo fugitif n'empêche pas les 8,500 métallos de négocier un nouveau contrat de travail, ni les 1,500 étudiants de la polyvalente Jean-du-Nord de vivre leur festival, ni les mères de famille de payer plus cher qu'à Québec pour leur commande d'épicerie.

Bien sûr, presque tout le monde parle d'aller voir, au vieux quai, ce bateau de 328 pieds de longueur sur 50 pieds de largeur, construit en 1963 avec la vocation de transporter du bétail. Et on veut aussi voir "de

ses yeux vus" ce rusé et phénoménal capitaine Brian Erb. Mais d'ici là, la vie continue.

Alors que "The Answer" s'en vient à pas de tortue au milieu du golfe gelé, le Conseil des ports nationaux a fait ouvrir un chenal jusqu'au vieux quai de Sept-Iles afin d'accueillir le navire de 1,800 tonnes, et pour le placer à la vue des Sept-Iliens et des photographes.

S'ils ont eu froid et s'ils ont faim, les membres de l'équipage apprendront avec joie que l'hôtel Fortin Erb, a offert, hier, de recevoir, de loger et de nourrir toutes les personnes qui sont à bord du bateau, actuellement, et ce, pour toute la durée de leur séjour à Sept-Iles.

D'un autre côté, démentant les propos du reporter de Radio-Canada qui présumait, hier, l'accueil chaleureux que réserverait la ville de Sept-Iles, au capitaine, le maire Jean-Marc Dion a dit qu'il n'était aucunement question d'organiser une fête populaire "en l'honneur d'un pirate".

Si l'aventure du "The Answer" cadre bien avec l'exotisme et la légende toujours entretenus autour de Sept-Iles, il faut reconnaître que la population de cette ville en a déjà vu d'autres...

Les Sept-Iliens se rappellent les événements violents survenus, il y a une dizaine d'années, alors que deux associations de marins réglèrent leurs comptes à coups de carabines dans un navire ancré dans la baie des Sept-Iles.

Par ailleurs, certains se souviennent que le port de Sept-Iles a accueilli le Britannia et la reine Elisabeth II, au début des années 60, et que "ça n'a pas fait le chiard du Answer".

D'autres croient que la venue de minéraliers de 250,000 tonnes devraient impressionner davantage que le passage de ce petit vaisseau aventurier qui arrivera aujourd'hui ou demain.

Quant au coloré et pittoresque directeur des Ports nationaux, M. Pierre-Julien Cloutier, il affirme en ricanant un peu "qu'on ne peut pas faire autrement que de s'arrêter au superport de Sept-Iles lorsqu'on entre ou qu'on sort du Saint-Laurent, ce qu'a oublié de faire ce bateau".

Reste maintenant à savoir si les villes qui ont des velléités de superport vont s'arracher le "The Answer" dans les prochains jours pour s'attirer une publicité nationale gratuite.

trouvés en possession de 1960 faux billets de banque de \$50.

Les deux hommes qui se nomment Johnny Yannonie, 44 ans, du 15 Ave Jacques, Candiac, et Joseph Matjacsics, 46 ans, du 786 Green, Montréal, ont tous deux nié leur culpabilité, par le ministère de leur procureur, Me Narcisse Proulx.

A la demande de la couronne, représentée par Me John D'Arcy Asselin, ils devront toutefois demeurer en prison au cours des prochaines quarante-huit heures, pendant que la police continuera d'enquêter sur leurs antécédents ainsi que sur l'origine des faux billets de banque.

## Présumé meurtrier apte à être jugé

Le Québécois Jacques Saint-Louis, détenu en milieu hospitalier depuis près d'un mois, pour fins d'examen médical, a été jugé apte à subir son procès.

Saint-Louis, âgé de 21 ans et sans travail, a comparu, hier, devant le juge Gilles LaHaye, de la cour des sessions de la paix, pour y être accusé du meurtre de M. Herménégilde Lachance. Il a, de même, été accusé d'être entré par effraction dans l'édifice du 734 rue d'Aiguillon, à Québec, voisin de l'édifice dans lequel il demeurait incidemment ainsi que d'y avoir mis le feu, le 30 janvier dernier.

Saint-Louis aurait fait périr le

sexagénaire Lachance, pour se venger, suivant une version qui fut donnée devant le commissaire aux incendies, Me Cyrille Delage. Une autre version fut aussi mise de l'avant: on aurait voulu camoufler un vol par effraction à l'intérieur de la Procure générale de musique.

L'enquête préliminaire de Saint-Louis (alias Jacques Carignan) a été fixée au 7 mars.

### Pour \$100,000 de faux billets

En collaboration avec la Gendarmerie royale du Canada, la Sûreté municipale de Sainte-Foy a arrêté, samedi soir, le 1er mars, deux citoyens de la région métropolitaine qu'elle a

**BOUILLOIRE A VENDRE**  
75 H.P., état de neuf, 13 g.p.m.  
Convient pour buanderie, conciergerie, lave-autos, etc.  
(jour) 623-5853, (soir) 626-0577

**Crédit Foncier**  
Fondé en 1880  
Société de prêt sur premières hypothèques  
Actif \$665 millions  
Capital et réserves \$63 millions

**9%\***  
Obligations de 5 ans

Intérêts payables semi-annuellement  
Montant minimum \$500

1135, Chemin St-Louis, Québec, (418) 681-0277 (M. J. Arseneault)

Frais virés acceptés  
Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec

\*Taux sujet à changement sans préavis

# Québec m'offre ma première contravention

Hier le 3 du mois de mars à 17 ou 18 jours du printemps... "le service de police de la ville de Québec" m'a aimablement fait remarquer, par écrit, que je n'avais pas à stationner mon véhicule entre 13h05 et 13h10 devant l'édifice, qui porte le numéro de cadastre 100 de la Place d'Youville... le crime était là tout chaud, et ces messieurs n'ont fait que ce qu'ils avaient à faire... "me donner un ticket"... quand je suis dans mon tort (à ce moment-là j'étais au "fort") je ne sais faire qu'une chose "obéir à la "LOI"... sinon payer les "pots cassés"... mon chèque fait, comme il se doit à l'ordre de "La Ville de Québec" est donc déjà en route, et si les dames et les messieurs de la poste veulent bien l'acheminer entre deux arrêts de travail, il (mon chèque) devrait être là à l'aube... et pine. N'allez surtout pas penser, braves gens, que je ferai une démarche pour que l'on excuse mon "crime"... je ne mange pas de ce pain-là... et les "autorités non plus". FIN

**Un homme dit à sa femme (suppliante) je ne fais l'amour qu'à minuit**

Mais cher ami, vous mettez en danger toutes les lois, qui dirigent notre monde... "minuit" ça veut dire

quoi?... sachez mon frère, qu'il est toujours minuit quelque part, demandez au brave Docteur Schweitzer... et à tous les "couche-tard" du monde, on vous le confirmera... donc, si votre femme prend son petit air de "veux-tu" ne regardez pas votre montre... mais songez à tous les abandonnés comme moi, qui aimeraient être à votre place... et tassez-vous... que diable!...

J'ai fait l'autre matin, sur les ondes de CKCV, une petite enquête "galope" au "petit trot" de l'imagination de ces dames... voulant savoir, curieux comme je suis, si "on" était d'accord avec un spectacle de cabaret, mettant en vedette des musiciens nus (sic); la réponse ou les réponses furent sans équivoque... 10 sont parfaitement "pour" et trouvent qu'il y a trop longtempes, qu'on déshabille les femmes... 2 sont contre (tout contre aurait dit Guitry) et les deux autres ne voient pas vraiment l'importance de "La Chose"... Celles-là n'ont pas vu le "show" c'est bien sûr!

Pourquoi, comme le chante Charles Trenet, dit-on...

Que cette bonne est mauvaise  
Et que ces bas sont hauts

continuant sur la même pente folle... Avez-vous déjà vu un petit vieux de six pieds quatre pouces... et quand on parle de la "Petite Europe", avez-vous jamais songé à la traverser à pieds... Bon voyage!

**Sommés-nous gouvernés?...**

Aux postes de sa "Majesté la Reine" rien ne va plus.

L'Aéroport de Ste-Foy était fermé hier.

La grève de la United Aircraft fête ses 13 mois.

Le lait coule cher... et les oeufs sont cassés.

Tout cela n'est qu'enfantillage... tout va bien... le pays est en pleine euphorie... la vie est belle... et Monsieur de Trudeau fait du ski dans les Europes...

Dormez braves gens... criez les vieillards de nuit dans le vieux Paris du moyen âge... et voyez-vous, les populations se sont succédées... et nous sommes là... Dormez... braves gens... payez la "gabelle" et taisez-vous...

**ON NE PARLE PAS LA BOUCHE PLEINE... ET LES NOTRES SONT REMPLIES.**



# C'est "le régime de la terreur" pour les enseignants de la commission scolaire du Gouffre, dans Charlevoix

par J-Thérèse LEGENDRE

**BAIE-SAINT-PAUL** — Les enseignants de la commission scolaire du Gouffre qualifient de régime de la terreur celui qui leur est imposé, et reprochent aux commissaires d'être dépassés, et de s'accrocher à des pecca-

dilles alors que les vrais problèmes pourrissent.

Dans un communiqué émis par le syndicat des travailleurs de l'enseignement de Charlevoix, on fait mention des lettres de réprimande qualifiées de matraque que

chaque enseignant en cause a reçues en plus d'avoir perdu le salaire des jours d'absence lors de tempêtes. Seuls les commissaires ont raison, affirme-t-on, et tous les moyens sont bons pour étouffer les travailleurs. "Ce-la pourrait peut-être confir-

mer la raison exacte du ma-laise en éducation."

**Cas unique dans Charlevoix**

Cette situation vécue par les enseignants de la commission scolaire du Gouffre est unique dans Charlevoix puisque ni à la commission

scolaire Laure-Conan, ni à la commission régionale Charlevoix les enseignants sont pénalisés pour leur absence les jours où les classes sont fermées à cause de tempêtes, même si le décret, qui sert de convention collec-tive, stipule que le personnel

enseignant est tenu d'être au travail, que les élèves soient ou non en classe.

A la commission scolaire Laure-Conan, cet article du décret est interprété comme une invitation à se rendre en classe, et la résolution qui trace la ligne de conduite suivie lors des tempêtes dit que le personnel de direction et du secrétariat est tenu de suivre l'horaire régulier dans la mesure du possible, et que le personnel enseignant des écoles est invité à venir travailler même en l'absence des élèves. Il appert qu'aucun contrôle des présences n'y est alors fait et qu'il n'y a donc pas de pénalité dans ces cas.

La résolution de la commission régionale Charlevoix pour sa part dit que lorsque les écoles sont fermées pour les élèves, tous les employés (enseignants compris) sont requis d'être sur les lieux de leur travail. Cependant, en

pratique, il n'y a pas eu de coupure de salaire jusqu'à présent, même si les enseignants ne se présentent pas en classe lorsque la commission régionale Charlevoix a décidé de fermer les écoles en cas de tempête.

A la commission scolaire du Gouffre, la politique qui s'applique dans de telles situations est claire, précise et définitive, selon son président, M. Jean-Joseph Simard: en cas de fermeture des écoles à cause de tempêtes, les enseignants doivent se présenter quand même, exception faite dans des cas réels de force majeure vraiment établis. "Tout règlement repose sur un fond de bon sens, dit-il, et il existe des raisons valables, une ou deux pas plus, où il est impossible de sortir dans une tempête". Quant à la lettre de réprimande, M. Simard trouve cela enfantin et n'y attache pas tellement d'im-

portance d'autant plus qu'elle disparaît du dossier après six mois.

Voilà donc la situation qui existe aux trois commissions scolaires de Charlevoix dans la façon de concevoir l'obligation pour les enseignants de se présenter en classe les jours de mauvais temps où les écoles sont fermées. Pour une commission scolaire, c'est une invitation à la présence; pour une deuxième, c'est une tolérance à l'absence; et pour la troisième, c'est une obligation sous peine de punition. Il est à noter que les commissaires de la commission scolaire du Gouffre siègent tous à la commission régionale Charlevoix; que le président de la commission scolaire du Gouffre est également président de la commission régionale Charlevoix, et que malgré tout la politique "des tempêtes" est différente dans les deux commissions scolaires.

# Sept-Iles préfère la Société des traversiers du Québec à Cogema

par Gilles OUELLET  
du bureau du Soleil

**SEPT-ILES** — Sans attendre la décision de la Commission des transports du Québec de renouveler ou non le permis d'exploitation de la Compagnie de gestion de Matane (Cogema), la ville de Sept-Iles revient à la charge et prie le gouvernement provincial d'autoriser la Société des traversiers du Québec à mettre en place un traversier-rail entre la rive sud et la rive nord du Saint-Laurent.

"Depuis l'audience de la Commission des transports, le 26 février, il est apparu, sans équivoque, que Cogema n'avait ni les moyens financiers ni la compétence pour conduire à bien un projet d'une si grande importance pour l'avenir et le développe-

ment des deux rives", soutient la ville de Sept-Iles dans un communiqué de presse.

En plus d'assumer la responsabilité de l'exploitation des traversiers, la Société des traversiers devrait pouvoir, selon Sept-Iles, donner à contrat, au Canadien National ou au Canadien Pacifique, le soin de fournir les navires nécessaires et son exploitation complète; elle devrait aussi fixer les normes de la qualité des navires et du service ainsi que le coût des usagers, soit les automobiles, les passagers et les camions, etc.

**Projet pour l'hôpital de Chicoutimi**

(PC) — Le centre hospitalier de Chicoutimi pourra réaliser un important projet de développement qui lui confèrera un rôle d'enseignement et une vocation régionale.

C'est ce qu'affirme un communiqué émis hier par la direction des communications du ministère des Affaires sociales du Québec.

La métropole de la Côte-Nord est aussi d'avis que le port de Matane devienne un point direct avec Sept-Iles, puisque Matane est l'endroit le plus proche et le plus adéquat pour une liaison ferroviaire qui intégrerait la Côte-Nord aux systèmes routier, ferroviaire et maritime du continent.

Mais si Sept-Iles insiste sur l'urgence d'une décision positive en ce sens, ce n'est pas uniquement pour son propre développement; c'est aussi celui de toute la région.

"Il nous apparaît capital que le lien Baie-Comeau-rive-sud soit relié le plus rapidement possible", lit-on dans le communiqué de la ville qui reconnaît l'importance pour la Québec North Shore de Baie-Comeau d'avoir, de toute urgence, une

liaison ferroviaire avec la rive sud afin de sortir plus de 300.000 tonnes de papier journal, annuellement.

Sept-Iles rappelle au gouvernement que la région est pénalisée depuis toujours par la faiblesse des moyens de transport: la qualité secondaire de la route 138, le service plus que douteux de la traversée de Tadoussac, la paralysie de la traversée de Matane-Godbout, à cause des glaces, et enfin, l'état pitoyable du quai de Godbout, presque condamné par les gouvernements.

C'est pour toutes ces raisons que Sept-Iles affirme avoir droit à une réponse favorable et rapide.

Notre réputation d'offrir des tapis de qualité à bon marché est déjà faite...

Notre 2e magasin vous en offrira autant!

**SURVEILLEZ L'OUVERTURE DEMAIN MATIN**

N'achetez pas votre ameublement sans avoir consulté "L'AMI DES FIANCES"

JEAN-LOUIS Marcotte Meubles

375, boul. des Cèdres, Qué. Tél.: 628-1456

**SPÉCIAUX SUÈDE NETTOYAGE EXCLUSIF**

**MÊME QUALITÉ EXCEPTIONNELLE. SEULS LES PRIX ONT CHANGÉ!**

<p>Présentez ce coupon avec nettoyage</p> <p><b>MANTEAUX DE SUÈDE (LONGS)</b></p> <p>Reg. \$18.00 à \$22.00</p> <p><b>\$13<sup>95</sup></b></p> <p><small>Aucun supplément pour les garnitures et doublures de fourrure</small></p> <p><b>COUPON VALABLE JUSQU'AU 12 MARS 75 pour un maximum de 3 manteaux ÉPARGNEZ JUSQU'À \$24 15</b></p>	<p>Présentez ce coupon avec nettoyage</p> <p><b>"CAR-COATS" DE SUÈDE (TROIS-QUARTS)</b></p> <p>Reg. \$15.00</p> <p><b>\$11<sup>95</sup></b></p> <p><small>Aucun supplément pour les garnitures et doublures de fourrure</small></p> <p><b>COUPON VALABLE JUSQU'AU 12 MARS 75 pour un maximum de 3 « car-coats » ÉPARGNEZ JUSQU'À \$9 15</b></p>	<p>Présentez ce coupon avec nettoyage</p> <p><b>VESTES DE SUÈDE</b></p> <p>Reg. \$12.00</p> <p><b>\$8<sup>95</sup></b></p> <p><small>Aucun supplément pour les garnitures et doublures de fourrure</small></p> <p><b>COUPON VALABLE JUSQU'AU 12 MARS 75 pour un maximum de 3 vestes ÉPARGNEZ JUSQU'À \$9 15</b></p>
---	---	---

**Teinturerie Française** • 524 4686 • 1480, de la Canardière, Québec • 1029, rue Cartier, Québec • 1003, route de l'Église, Ste-Foy

**Deltanet** • 1345, chemin Ste-Foy, St-Sacrement • Plaza Laval, Ste-Foy • 8375 hntf, Henri-Bourassa, Charlebourg • Place St-Romuald, St-Romuald

\*Service de livraison à domicile si désiré.

## Retour au travail à Port-Cartier

par Gilles OUELLET  
du bureau du Soleil

**SEPT-ÎLES** — Les 32 employés municipaux de Port-Cartier, en grève depuis un mois, ont repris graduellement le travail au cours de la fin de semaine et hier, lundi.

Avec ce nouveau contrat de travail, les membres du Syndicat national des employés de Port-Cartier (CSN) obtiennent plusieurs avantages dont une semaine de 4 jours et demi, 12 jours de congé statutaire par année, et quatre semaines de vacances après trois ans de service.

Le salaire moyen des employés de bureau passe de \$140 à \$184 par semaine, et grimpera à \$202 en juin 1975; les employés des travaux publics toucheront dorénavant, en moyenne, \$5,50 l'heure, alors qu'ils gagnaient \$4,50 par la convention collective expirée depuis le 21 juin 1974.

Tous les employés municipaux auront droit à une indexation des salaires à raison de \$0,01 par 0,35 de l'indice des prix à la consommation, et ils toucheront des montants rétroactifs variant de \$1,400 à \$2,200.

En reprenant le travail, les cols-bleus de Port-Cartier doivent s'appliquer à dégelier certains tuyaux du service municipal des eaux et permettre la cueillette des ordures ménagères qui se sont accumulées devant l'hôtel de ville durant le conflit.

Bien que ce nouveau contrat de travail représente des déboursés supplémentaires d'environ \$78,000, le maire de Port-Cartier, M. Gervais Lechasseur a déclaré qu'il n'envisageait pas de hausser les taxes pour absorber ces nouvelles dépenses.

## Négociation chez Vachon, le 7 mars

par Paul-Henri DROUIN  
du bureau du Soleil

**SAINT-JOSEPH** — Une rencontre de négociation est prévue pour vendredi le 7 mars prochain, avec les représentants du Syndicat des quelque 500 travailleurs de l'usine du complexe alimentaire Vachon Inc., de Sainte-Marie de Beauce, et ceux de la compagnie Vachon Inc., au cours de laquelle les questions monétaires seront négociées et soumises aux syndicats lors d'une assemblée générale prévue pour le lendemain.

Ainsi en ont convenu mutuellement, en fin de semaine, les représentants syndicaux et ceux de la compagnie, au terme d'une rencontre où chacune des parties a expliqué ses points de vue, après un arrêt de travail d'une heure, en signe de protestation et de refus des dernières offres de la compagnie, qui ne représentaient qu'une augmentation de \$0,05 l'heure en plus d'un montant forfaitaire de \$100 aux employés sur la semaine de 45 heures.

C'est en date du 15 février dernier, dans une proportion de 85 pour cent, que les travailleurs syndiqués de l'usine Vachon Inc., à Sainte-Marie de Beauce, ont rejeté les offres de la compagnie, pour le renouvellement de leur convention collective de travail.

A cette date, l'offre patronale était de \$1,15 l'heure répartie sur un contrat de deux ans, alors qu'en fin de semaine dernière, la dernière offre n'était que de \$1,20 l'heure, alors que la partie syndicale réclame une augmentation de \$2,82 l'heure pour un contrat de deux ans, dont \$1,75 l'heure pour la première année du contrat et \$1,07 pour la seconde année.

On tient à préciser que les présentes négociations touchent uniquement l'usine du complexe alimentaire Vachon Inc., de Sainte-Marie de Beauce.



CENTRE-VILLE PLACE LAURIER



**L'indispensable trois-pièces**

Conçu selon la nouvelle ligne de printemps, ce trois-pièces reflète le charme d'une nouvelle mariée à son départ pour le voyage. Très élégant par son corsage très ajusté. Multiples pinces piquées à la verticale, col avec larges revers, poches carrées coupées en demi-lune à l'ouverture en empiècement marquant bien les hanches. Jupe avec laizes évasées. Pantalon droit tout-aller. En 70% polyester et 30% laine dans le beige, brun, bleu poudre, marine. Tailles: 5 à 15. 100.

R. 4, 2e, Centre-Ville et r. 804, Place Laurier 2e.

**Paquet,  
une alliance  
avec  
le printemps**

**Calzelli** se porte à  
toutes les mains

Nouvelle vogue des sacs très spacieux que l'on porte sous le bras, à la main avec les anneaux ou que l'on suspend sur l'épaule. Nouveauté: les boutons-pressions qui ferment tous ces sacs en souple vinyle BLANC, NOIR, TAN.

- A. Modèle très rectangulaire à deux poignées et bandoulière amovible. 16.00
- B. Presque carré, sac à longues courroies nouées. Fermeture à bouton-pression. 12.00
- C. Pochette spacieuse à double courroie bandoulière, genre ceinture. 23.00
- D. Petit sac classique avec rabat. La partie centrale se joint de deux pochettes. 20.00
- E. Sac avec courroies décoratives. Poignées en vinyle. Bandoulière amovible. 20.00
- F. Sous-bras très classique avec bouton-pression dissimulé. Anneaux en vinyle plastique. 14.00

R. 51, r-de-ch. Centre-Ville et r. 851, Place Laurier 2e.

**DEFILE DE MODE PAQUET**  
au profit de la Chambre de Commerce de Giffard à la salle paroissiale de Beauport le mercredi 5 mars à 20h.30. Billets \$3.00 en vente aux kiosques d'information de Paquet, Centre-Ville et Place Laurier.

# Des Québécois voient leurs vacances écourtées pour une raison politique

— Les vacances d'un groupe de Québécois ont été passablement écourtées, la semaine dernière, quand ils n'ont pu, comme prévu, se rendre à Buenos Aires et à Rio de Janeiro.

A l'origine, le problème est d'ordre politique, le gouvernement péruvien ayant retiré aux compagnies aériennes CP Air et Braniff le droit de transporter des passagers entre Lima et un autre pays d'Amérique du Sud.

Selon le témoignage d'un Québécois, M. Jean-Claude Morin, le groupe est parti le 19 février dernier et il s'est

d'abord rendu à Mexico, puis à Lima.

C'est là que les choses se sont gâtées car ils n'ont pu la suite jamais poursuivre leur route vers l'Argentine et le Brésil. Après une interminable attente, un appareil de Braniff les a conduits vers New York et de là ils ont regagné le pays à bord d'Air Canada.

Selon la vice-présidente de la maison qui a organisé la tournée, Mme Rachel Saavedra d'Ascensio Tour, tout tient à la guerre diplomatique que le Pérou livre au Canada et aux États-Unis.

Normalement, les passagers auraient dû quitter Lima sur un avion de CP Air, mais cette compagnie a été avisée, il y a environ un mois et demi, qu'elle ne pouvait plus prendre de passagers dans cette ville pour les conduire dans un autre pays d'Amérique du Sud.

Des arrangements ont alors été faits avec la compagnie Braniff, mais une semaine avant le départ du groupe celle-ci était placée devant la même situation.

Des réservations ont alors été faites auprès d'une com-

pagne sud-américaine et la confirmation a été donnée. Cependant, selon Mme Saavedra, quelqu'un a oublié de reconfirmer de sorte que la dernière compagnie a finalement refusé de prendre les passagers canadiens.

Ceux-ci n'ont donc jamais pu poursuivre leur route et ils ont dû regagner le Canada samedi dernier, et non le 8 de ce mois comme prévu.

Outre le sérieux contretemps qu'ils ont dû subir, les touristes ont maintenant un problème d'ordre financier. Selon M. Morin, le prix du

billet était de \$900 par personne, donc \$1,800 pour un couple.

A priori, tout ne semble pas perdu car un porte-parole de CP Air a fait savoir, hier, que les passagers devraient normalement avoir droit au remboursement de la partie non utilisée de leur billet d'avion.

D'un autre côté, Mme Saavedra a déclaré que sa compagnie rembourserait les touristes pour les nuits qu'ils ont "achetées" mais qu'ils n'ont pas pu passer à Buenos Aires et à Rio de Janeiro.

# Un millier de travailleurs font un choix d'affiliation syndicale

par Gilles OUELLET  
du bureau du Soleil

SEPT-ÎLES — Sous la surveillance du ministre fédéral du Travail, près d'un millier de travailleurs de la Québec North Shore & Labrador Railway, une filiale de l'Iron Ore, de Sept-Îles, votent depuis hier matin et jusqu'à demain soir pour le choix de leur affiliation syndicale.

Alors que l'Association internationale des machinistes (AIM) tente de garder dans ses rangs les 350 travailleurs affectés à la réparation des trains et des wagons et les 70 employés de bureau, les Métallurgistes unis d'Amérique et la Confédération des syndicats nationaux (CSN) ont décidé de se lancer dans la course pour représenter ces travailleurs.

Ce vote est de loin le plus important des trois qui se tiennent cette semaine en

raison des groupes en présence, de la grande publicité qui a été faite autour de ce vote, et des conséquences possibles des résultats qui seront connus jeudi.

Le président de la CSN, M. Marcel Pepin, et le coordinateur régional des métaux, M. Clément Godbout, ont retenu des périodes de temps à la radio et des espaces dans les journaux pour courtiser ces travailleurs.

Si les métaux réussissent à obtenir la majorité des votes, ils représenteront tous les travailleurs des mines de la Côte-Nord et du Nouveau-Québec, soit environ 9,000 personnes; si la CSN gagne l'élection, elle fait une percée dans un secteur jusqu'ici fidèle aux unions internationales.

Quant à l'AIM, si elle perd ce groupe de travailleurs, elle sera amputé de tiers de ses membres sur la Côte-Nord puisque les autres syn-

dicats affiliés ne représentent qu'environ 880 membres.

Environ 300 travailleurs préposés à l'intérieur des voies ferrées doivent choisir entre deux groupes à l'intérieur du Conseil du travail du Canada: la Fraternité de l'entretien des voies et les Métallurgistes unis d'Amérique.

Pour ce qui concerne les 200 ingénieurs et serre-

freins, ils doivent décider s'ils préfèrent être représentés par la Fraternité des ingénieurs de locomotives ou par l'Union des transports unis.

Ce vote est suivi par plusieurs personnes puisqu'il s'agit de la plus importante "période de recrutement" et du plus gros rapport de force entre grands syndicats depuis plusieurs mois sur l'ensemble de la Côte-Nord.

SI VOUS AVEZ  
DE LA SUISSE DANS LES IDEES  
UN SEUL ENDROIT  
AU  
**CHALET SUISSE**  
26 rue Ste-Anne, Québec  
2 heures de stationnement gratuit au parc-autos de l'Hôtel de Ville  
Propr. G. Perrin Tél.: 694-1320

## Les ongles beaux et forts

dont vous avez toujours rêvé.

Si vous avez perdu l'espoir d'avoir un jour des beaux ongles, longs et forts, procurez-vous le nouveau produit durcissant pour les ongles à base de protéines, Stronger 'n Longer. Il durcit les ongles trop mous; mais aussi, il les recouvre d'une fine pellicule protectrice. Ainsi, vos ongles deviendront forts, longs, beaux et féminins, sans se fendiller ni se casser. Stronger 'n Longer! Dans toutes les pharmacies. SATISFACTION GARANTIE ou argent remis. Mentholatum, Fort Erie, Ont.

**stronger 'n longer**

## PRODUITS DE BEAUTE ADALLERGIQUES ROC

**ROC**

- mis au point par des dermatologues et des pharmaciens
- Composé volontairement sans parfum
- testés dans les hôpitaux en fonction des risques d'intolérance et d'allergie
- à base de colorants essentiellement naturels
- les produits Roc offrent un maximum d'efficacité et de sécurité
- rigoureusement contrôlés en laboratoire

**une invitation**  
Mlle Claire Langevin, esthéticienne de la maison Roc, sera à notre comptoir de cosmétiques les 6, 7, 8 mars 1975.

**un cadeau**  
Un Cadeau vous sera remis avec tout achat de produits ROC.

Les produits ROC sont disponibles dans toutes nos pharmacies.

**Pharmacie GILLES BEAULIEU**  
SERVICE PHARMAPRIX  
Les Galeries Ste-Anne - 1500, rue d'Estimauville - Giffard

## Ca se prend bien un chèque Lancôme de \$5.00

valable pour les produits Lancôme ou parfums Guy Laroche

**PHARMACIE PLACE LAURIER**  
2700 Boulevard Laurier Ste-Foy, Québec

**LANCÔME**  
Fait plus belle la beauté  
Makes beauty more beautiful

**PHARMACIE PLACE LAURIER**  
2700 Boulevard Laurier Ste-Foy, Québec

Offre de promotion promotionnelle Offres — 5.00  
cinq \$ fixe — 7 DOLLARS

Valant A value of  
Valable après tout achat de 9.50  
Valid after a minimum purchase of

En échange de produits Lancôme ou de parfums Guy Laroche  
In exchange for Lancôme products or Guy Laroche perfumes

Représentant Lancôme Representative  
Chef du rayon des produits de beauté  
Cosmetics Manager

From March 4th, 1975  
Du 4 mars 1975  
Valid until March 15th, 1975  
Valable jusqu'au 15 mars 1975

Pour toutes vos questions de beauté, venez rencontrer:  
**Mme Mariette Dionne,**  
conseillère de la maison Lancôme, à nos comptoirs les 6, 7, 8, 13, 14, 15 mars.

C'est facile, avec tout achat de \$9.50 ou plus de produits Lancôme ou Guy Laroche, ce chèque vous donne droit à une valeur additionnelle de \$5.00 des produits du même nom.  
Découpez votre chèque ou venez le chercher à la pharmacie Place Laurier et profitez de cette offre valable jusqu'au 15 mars 1975.

**Pharmacie Place Laurier**  
Place Laurier, Ste-Foy - 653-4081  
Camille Tétu, ba, bph, lph

*Vous fixez la date... Nous vous aiderons à choisir la bague.*

1<sup>er</sup> amour  
2 c'est nous  
9 toujours  
7<sup>ème</sup> ciel  
6  
8  
13 épatant  
14  
15  
16  
20  
27  
28

Cette année, Birks invite tous les amoureux à venir voir sa vaste collection de montures du plus grand intérêt.

Le choix de la monture dépend de vous deux. Elle peut être d'une grande simplicité, extravagante, romantique ou d'un grand classicisme.

Mais vous, monsieur, vous aurez l'assurance que le diamant sera de la meilleure qualité, quel qu'en soit le prix.

les **Diamants Birks** ont l'éclat de l'amour

16 DE LA FABRIQUE 692-3822  
PLACE QUEBEC 529-0231  
PLACE STE-FOY 653-4035